



Chelsea

En partenariat avec la Commission de la Capitale nationale



DÉVELOPPEMENT DU CENTRE-VILLAGE

Plan d'action



DÉVELOPPEMENT FUTUR DU CENTRE-VILLAGE DE CHELSEA

Plan d'action des initiatives à poursuivre et à prendre afin de tabler sur la dynamique créée dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme

Une mise en situation

Dès 2001, la municipalité a entrepris un processus continu de consultation de la population et des différents intervenants du milieu afin de recueillir leurs préoccupations et leurs attentes face à l'avenir et au développement futur.

Au cours de l'été et de l'automne 2004 notamment, plusieurs sondages suivis de rencontres d'échange et d'information ont eu lieu, qui ont permis non seulement de partager des constats face aux atouts et aux potentiels du milieu, mais également de valider des « énoncés d'aménagement » qui guideront les initiatives futures ainsi que la révision du plan d'urbanisme.

Le présent plan d'action tient compte des consensus atteints et propose donc une suite d'actions pratiques à faire afin d'agir concrètement pour mettre de l'avant des initiatives d'aménagement qui respectent les aspirations des citoyens.

Le plan d'action

Le plan d'action recense l'ensemble des pistes d'action proposées et renforcées depuis les débuts des consultations, en suggérant une séquence logique de gestes à poser, d'initiatives à mettre de l'avant pour assurer la réalisation de l'une et l'autre des actions, selon les différentes fonctions questionnées.

À cet égard, le court terme signifie une action à entreprendre au cours de la prochaine année, le moyen terme au cours des années 2006 et 2007 et, le long terme d'ici les 5 prochaines années.

Le plan présente des buts et des objectifs à atteindre à l'aide de moyens et d'actions à réaliser.

But A : S'organiser efficacement pour bien gérer le développement du centre-village de Chelsea

Objectif 1 : Assurer un partenariat fort entre tous les groupes d'intérêt pour travailler ensemble et en concertation

Moyens	Échéances
1. Créer une table de concertation permanente où se retrouvent et échangent régulièrement tous les groupes d'intérêts représentatifs.	Court terme
2. Accroître et consolider le rôle de la Fondation Chelsea dans la gestion des services communautaires et sportifs : développer un projet de prise en charge progressive.	Court terme
3. Développer une relation plus étroite avec les gens d'affaires de Chelsea : assurer des rencontres d'échange régulières en invitant des représentants de tous les secteurs d'affaires.	Court terme et continu
4. Organiser annuellement une soirée publique pour dresser le bilan des succès obtenus et convenir des priorités d'action futures.	Court terme
5. Concrétiser le consensus atteint quant à l'image du milieu à promouvoir et à véhiculer : confirmer les caractères rural, historique et villageois et tout ce qui fait cette image de Chelsea.	Court terme

Objectif 2 : Revoir et adapter la réglementation pour tenir compte de la vision et des consensus atteints

Moyens	Échéances
1. Finaliser l'opération de révision du plan d'urbanisme.	Court terme
2. Se doter d'un règlement de type PIIA pour le centre-ville.	Court terme

Moyens	Échéances
3. Se doter d'une réglementation-cadre de type PAE pour encadrer le développement de certaines zones selon leurs particularités et afin d'assurer la protection des boisés et de la nappe phréatique. S'inspirer à cet égard de la Loi 250 du Vermont.	Court terme
4. Se doter de critères spécifiques pour gérer la nature et l'implantation des nouvelles constructions et des enseignes commerciales du centre-ville et sur tout le territoire (densité à l'acre, superficie, gabarit, caractéristiques à respecter pour respecter l'image rurale, etc.).	Court terme

But B : Rechercher un développement économique qui respecte et mise sur le caractère champêtre et villageois de Chelsea

Objectif 3 : Favoriser une activité commerciale qui répond adéquatement aux besoins

Moyens	Échéances
1. Bien délimiter les zones commerciales pour y concentrer les commerces et services et éviter l'étalement.	Court terme
2. Identifier clairement selon leur nature, leur typologie et leur catégorie les commerces et services privilégiés selon chaque zone commerciale; notamment, préciser ce qui est permis et favorisé lorsqu'il est question de desserte locale, de pôles commerciaux et de zones résidentielles.	Court terme
3. Se doter d'une stratégie de recrutement et de diversification commerciale.	Moyen terme

Objectif 4 : Susciter et encourager le développement d'activités artistiques et économiques qui mettent en valeur les atouts locaux

Moyens	Échéances
1. Identifier l'ensemble des métiers et des talents artistiques à valoriser et à encourager dans le cadre d'une politique culturelle.	Court terme
2. Se doter d'une stratégie d'encouragement et de soutien au développement artistique.	Moyen terme

Moyens	Échéances
3. Mener une campagne de promotion de la politique culturelle.	Court terme
4. Développer et mettre sur pied un petit marché public où seraient offerts et mis en vente des produits agro-alimentaires de la région, des réalisations d'artistes et d'artisans de Chelsea et de la région. Ce petit marché pourrait être ouvert selon une certaine régularité et notamment à certaines périodes de l'année.	Court et moyen termes

Objectif 5 : Rechercher et encourager un développement touristique à l'échelle de la municipalité et dans le respect de son identité villageoise

Moyens	Échéances
1. Produire à l'intention des visiteurs un dépliant explicatif général de premier niveau des atouts et des attraits de la municipalité, et qui attire l'attention sur les bonnes pratiques de développement touristique recherchées.	Court terme
2. Réaliser une brochure promotionnelle présentant les attraits architecturaux et environnementaux de Chelsea. Cette brochure pourrait suggérer des circuits autonomes de visite à pied ou à vélo par thème.	Moyen terme
3. Développer un concept de signalisation pour diriger vers et identifier les sites d'intérêt, les secteurs, les institutions. Le concept suggérerait également un aménagement d'accueil et un affichage de bienvenue à tous les points d'entrée à Chelsea.	Court terme

Objectif 6 : Susciter la construction de qualité d'édifices à logements et d'habitations pour répondre aux différents besoins rencontrés

Moyens	Échéances
1. Faire l'inventaire et le constat des besoins de logement actuels selon les types de logement souhaités et d'utilisateurs.	Court terme
2. Identifier, selon les potentiels de chaque secteur, les types et les modèles d'habitation permis, de même que les critères de conception architecturale à respecter.	Court terme

Moyens	Échéances
But C : Faire de Chelsea un milieu de vie animé et socialement fort et dynamique	

Objectif 7 : Offrir aux citoyens des activités récréatives et socio-culturelles tout au long de l'année

Moyens	Échéances
1. Développer l'ensemble des infrastructures requises suivant les besoins des citoyens.	Long terme
2. Dresser l'inventaire des besoins d'infrastructures municipales suite aux consultations menées en ce qui concerne les loisirs et la culture.	Court terme
3. Analyser dès maintenant la faisabilité de la réalisation des infrastructures suivantes : - l'agrandissement de la bibliothèque; - centre pour le ski de fond avec aire d'accueil.	Court et moyen termes
4. Mettre en œuvre la politique culturelle pour affirmer la vision et la volonté municipales.	Court terme
5. Développer et soutenir un ensemble d'activités communautaires annuelles récurrentes : établir un calendrier tenant compte des activités déjà en cours telles « Village en santé ».	Court et moyen termes

Objectif 8 : Planifier le développement de parcs et d'espaces publics de rassemblement

Moyens	Échéances
1. Faire l'inventaire et l'analyse de l'état des parcs, des besoins et des priorités d'aménagement.	Court terme
2. Se donner un programme d'interventions pour améliorer les parcs existants et développer de nouveaux parcs selon les besoins, tel un parc villageois au centre-village.	Moyen terme
3. Définir un concept et des critères et principes d'aménagement des parcs et espaces publics.	Court terme

Objectif 9 : Développer avec et pour les jeunes un ensemble d'activités afin de favoriser leur présence et leur engagement au sein de la municipalité

Moyens	Échéances
1. Créer un comité jeunes pour conseiller la municipalité et développer des activités en recueillant leurs attentes.	Court terme
2. Aménager un lieu de rencontre pour les jeunes.	Court terme

But D : Protéger et renforcer le cachet historique, patrimonial et environnemental de Chelsea afin de développer un milieu de vie de qualité

Objectif 10 : Mettre en valeur l'histoire et le patrimoine

Moyens	Échéances
1. Faire l'analyse et la synthèse de l'évolution architecturale et des styles architecturaux propres à Chelsea et selon les différents secteurs.	Court terme
2. Établir des principes et des critères pour la restauration de qualité des bâtiments qui définiront les bonnes pratiques, les bonnes méthodes et les matériaux à privilégier.	Court terme
3. Faire l'inventaire des bâtiments à caractère historique qui devraient être bien protégés et qui pourraient recevoir une aide financière et des conseils pour leur restauration.	Court terme
4. Élaborer une réglementation de type PIIA afin de mieux guider et encadrer les travaux sur les bâtiments du centre-ville.	Court terme
5. Établir un programme d'identification par plaques des bâtiments et sites historiques et d'intérêt.	Court terme
6. Analyser les possibilités et la faisabilité de la sauvegarde et de la mise en valeur de l'ancien hôtel de ville pour en faire un centre d'interprétation.	Court terme
7. Réaliser une brochure ou un dépliant sur l'architecture de Chelsea et son intérêt.	Court terme

Moyens	Échéances
8. Identifier les sites d'intérêt archéologique et les vestiges archéologiques qui témoignent de l'histoire et de l'évolution de Chelsea.	Court terme

Objectif 11 : Protéger et valoriser l'ensemble des éléments naturels et des richesses environnementales

Moyens	Échéances
1. Protéger et mettre en valeur le « couvert forestier » : identifier les zones à protéger, les essences propres à Chelsea : arbres, fleurs, herbes, etc.	Court terme
2. Se donner une politique et des incitatifs pour favoriser le reboisement.	Moyen terme
3. Dresser l'inventaire de l'ensemble des atouts et des richesses environnementales, et des éléments à protéger.	Court terme
4. Se donner un plan d'aménagement global à long terme pour : <ul style="list-style-type: none"> - protéger les rives; - protéger les « paysages culturels » et les perspectives caractéristiques; - mettre en valeur le ruisseau, les terres humides. <p>Ce plan devrait présenter des bonnes pratiques de gestion environnementale.</p>	Moyen terme
5. Mener annuellement une campagne de sensibilisation auprès de la population et des visiteurs.	Moyen terme
6. Réaliser un guide de sensibilisation pour la promotion du respect de l'environnement et qui explique les concepts de développement durable et d'écologie.	Court terme

Objectif 12 : Améliorer la signalisation et la qualité de l'affichage commercial

Moyens	Échéances
1. Se doter d'un concept de signalisation d'ensemble des portes d'entrée, des directions, des sites et des bâtiments institutionnels.	Court terme

Moyens	Échéances
2. Aménager une signalisation d'accueil et de bienvenue à tous les points d'entrée de Chelsea et du centre-village.	Moyen terme
3. Se donner un programme de pavoiement en lien avec les activités, les événements et les saisons de l'année.	Court terme
4. De concert avec les commerçants, définir des principes et des critères de conception des enseignes commerciales dans le cadre de sessions d'échange.	Court terme

Objectif 13 : Corriger les irritants et les problèmes liés au stationnement, à la circulation

Moyens	Échéances
1. Dresser l'inventaire des problèmes identifiés et des mesures possibles à mettre en œuvre.	Court terme
2. Faire l'analyse des besoins actuels et futurs en espaces de stationnement.	Court terme
3. Élaborer différents scénarios pour solutionner les besoins en stationnement et relever les défis de circulation.	Moyen terme

Objectif 14 : Favoriser et encourager le recours à différents modes de transport

Moyens	Échéances
1. Dresser l'inventaire des possibilités et des mesures qui seraient appropriées pour établir un « réseau routier diversifié » : circulations piétonne, cycliste et automobile, afin d'offrir aux citoyens des modes de circulation autres que la voiture et sécuritaires.	Court terme
2. Établir des réseaux distincts, et, partagés selon les secteurs avec les autos, pour les piétons, les cyclistes, les motoneiges, les fondeurs, etc.	Moyen et long termes
3. Élaborer des principes et des critères propres à la conception, la réalisation, l'entretien et la sécurité de ces réseaux.	Court terme

Objectif 15 : Se donner une vision et un plan directeur pour la gestion de l’approvisionnement en eau, le traitement des eaux usées et des rejets

Moyens	Échéances
1. Mener une étude hydro-géologique sur l’ensemble du territoire afin d’évaluer la capacité de la nappe phréatique, la capacité d’absorption des sols pour mieux mesurer les potentiels de construction dans les différentes zones.	Moyen terme
2. Définir d’ici aux résultats de cette étude des « ratios de prudence » pour ne pas hypothéquer l’avenir et la santé de la population.	Court terme
3. Rechercher et expérimenter s’il y a lieu de nouvelles méthodes de traitement et de gestion.	Court et moyen termes